

COMMUNIQUE DE PRESSE

**1 % Logement :
vers un renforcement du partenariat avec les HLM
pour le renouvellement urbain**

Avec la convention Etat/UESL du 10 septembre, les Partenaires sociaux s'engagent pleinement dans les actions fixées avec les Pouvoirs publics qui doivent permettre de donner plus de dynamisme et d'efficacité à la politique du logement et du renouvellement urbain.

Dans la continuité des conventions de 2001, le 1% Logement va ainsi mobiliser une part importante de ses ressources financières en faveur des opérations de rénovation urbaine, avec notamment :

- l'affectation d'une enveloppe de 557 M€ pour l'essentiel sur les projets de démolition via le guichet unique de l'ANRU,
- l'ouverture d'une nouvelle enveloppe de prêts à profil spécifique de 170 M€ pour les opérations de construction et de réhabilitation,
- l'augmentation de 152 à 180 M€ du concours privilégié PLUS.

Conformément au souhait des Partenaires sociaux, cette mobilisation ne trouvera son plein effet qu'au travers d'un renforcement du partenariat avec le Mouvement HLM, dans le cadre d'une coopération équilibrée avec ses différentes familles et en étroite liaison avec les collectivités locales et les habitants.

Ces orientations s'inscrivent dans la continuité de la déclaration commune du 20 septembre 2002 avec la Fédération nationale des Offices d'HLM et des discussions menées avec l'Union Sociale pour l'Habitat avant le vote de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003.

Contact Presse :

Anne du BOUCHER ☎ 01 44 85 81 00

Site internet : www.uesl.fr